

JOURNÉES SCIENCES & INNOVATIONS ÉQUINES

20 ET 21 MAI 2021



www.ifce.fr



INRAE

RESPE

idèle

hippola

VEF



INSEP

SFET

LeTROT

FCC

FRANCE GALOP

AGRICULTURES & TERRITOIRES

CHAMBRES D'AGRICULTURE

INSTITUT DE L'ELEVAGE



Emilie Rivière

Ingénieur agronome diplômée de l'ENSAIA

Conseiller spécialisé Equin à la Chambre Régionale d'Agriculture du Grand Est

En charge du suivi et de la valorisation des données des exploitations du réseau équin.

Le réseau équin est le volet micro économique du dispositif Références. Les partenaires sont l'IFCE, l'Idèle, la Fédération des Conseils des Chevaux et l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture.

Ce dispositif est financé par le Fonds Eperon et certaines régions bénéficient du soutien de leur Conseil Régional.

emilie.riviere@grandest.chambagri.fr

Partenaire(s)



Financier(s)

Fonds Éperon



Les exploitants du réseau équin face à la crise Covid 19

Sophie Boyer¹, Christine Moulin¹, Guillaume Mathieu¹, Valérie Bizouerne², Frédéric Busnel², Marthe Vivant², Isabelle Métenier², Marilynne Jacon², Aurélien Gaige², Stéphane Migné², Marc Rey², Anne-Laure Veysset², Dominique Remy², Louise Payen², Catherine Tourret², Stéphane Deminguet³, Jérôme Damiens³

¹ Institut de l'Élevage,

² Chambre d'Agriculture,

³ Conseil des Chevaux,

Type de présentation : témoignage

Ce qu'il faut retenir

En mai 2020, en complément des études macroéconomiques conduites par l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation et la Fédération Nationale des Conseils des Chevaux, l'équipe du Réseau Equin a souhaité enquêter ses structures de références (centres équestres, pensions, élevages et centres de tourisme équestre), pour faire un état des lieux de leur situation et échanger sur leurs préoccupations.

92 % des entreprises du réseau équin ont été impactées dans leur fonctionnement lors du 1^{er} confinement. Sans surprise, ce sont les centres équestres et les centres de tourisme équestre qui ont été les plus touchés et les plus fragilisés (32 % et 46%).

Conséquence inattendue, la fermeture des structures a permis pour certains (25%) de faire une pause dans un contexte de surcharge de travail.

Les dirigeants des structures équestres ont dû être réactifs pour s'adapter à cette situation inédite et trouver des solutions pour gérer la cavalerie, la main d'œuvre et la clientèle.



©Emilie Rivière

1 Contexte et objectifs

Le 17 mars 2020, la fermeture des établissements qui reçoivent du public a été une des mesures de confinement prises pour endiguer l'épidémie de Covid 19. Les structures équestres ont fermé leur porte et ont adapté leur fonctionnement pour faire face à cette situation inédite.

Rapidement, l'enjeu a été de déterminer quels étaient les impacts sur les structures équestres. En mai 2020, l'étude de l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation à la demande de la Filière Cheval, ainsi que celle réalisée par la Fédération des Conseils des chevaux montrent que l'impact économique de cette crise est considérable sur les entreprises équestres. La perte de chiffre d'affaires peut atteindre jusqu'à 80% en avril par rapport à 2019. Les situations sont très variées et les conséquences pourraient être irréversibles dans le cas d'entreprises déjà fragiles économiquement avant la crise. En complément à ce travail, une enquête qualitative a été réalisée, juste après le déconfinement, auprès des exploitants du Réseau Equin National¹ Il s'agit de structures de références, sélectionnées car elles sont plutôt compétitives. Il s'agissait de faire un état des lieux de leur situation et d'échanger autour des solutions mises en œuvre. 49 dirigeants témoignent sur l'impact de la crise sur le fonctionnement de leur entreprise et partagent les mesures mises en place pour rebondir. Réactivité, adaptabilité et créativité caractérisent ces entreprises.

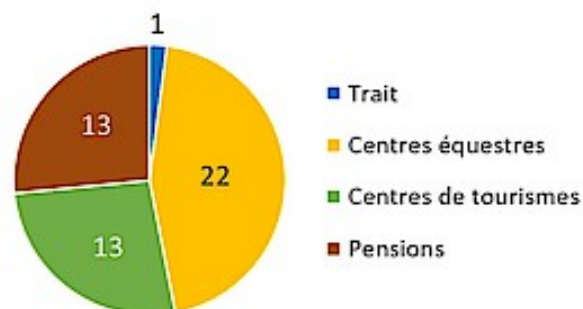
2 Méthode

Des entretiens semi-directifs ont été menés auprès de 49 exploitants² du Réseau Equin National dans trois systèmes d'exploitations différents (centre équestre, établissement de tourisme équestre et écuries de pensions). Les enquêtes ont été réalisées par téléphone, entre le 28 avril et le 11 mai 2020.

Le questionnaire avait pour objectif d'évaluer la situation des exploitations, d'échanger avec eux sur leurs problématiques et les solutions mises en œuvre. Pour cela, différents questionnements ont été abordés avec les exploitants : les conséquences de la crise sur la gestion de la cavalerie, du travail, de la clientèle, sur les difficultés rencontrées et les solutions déjà mises en place sur le plan technique (mise au pâturage des équidés, entraide, création de groupe de communication) mais aussi économique (recours aux aides, report d'annuités, ...). De plus, a été évoqué à ce moment-là comment les exploitants parvenaient à s'informer sur la situation, les différentes mesures de restriction et leur évolution. D'ailleurs, cela a été l'occasion pour les conseillers d'informer les exploitants sur ces mesures et les différentes aides auxquelles ils pouvaient prétendre en fonction de leur situation.

Figure 1 : typologie des exploitants

Typologie des 49 exploitants enquêtés



3 Résultats

3.1 92% des entreprises du Réseau Equin ont été impactées par la crise dans leur fonctionnement

Les gérants d'écuries de pensions ont pour la plupart maintenu le nombre de chevaux pris en pension, en revanche, ils ont arrêté de donner des cours, coacher leurs cavaliers en compétitions et ils ont cessé leur activité de commerce de chevaux. 70% des dirigeants expriment des préoccupations, elles sont nombreuses sur leur capacité à tenir le coup financièrement, sur la fragilisation et la pérennité de leur système, sur les conditions de réouverture des entreprises, sur la mise en œuvre des mesures de sécurité et plus globalement sur l'avenir en général.

Les établissements de tourisme équestre sont encore plus inquiets car leur activité est liée avant tout à la reprise du tourisme cet été, dont la clientèle étrangère. D'ores et déjà ils ont été obligés d'annuler leur activité pendant les vacances de Pâques.

¹ 128 exploitations équestres sont suivies dans le cadre du Réseau Equin pour élaborer des références technico-économiques pour le conseil et la prospective.

² Parmi les 49 exploitants, 1 éleveur de chevaux de trait a été enquêté, ses résultats ont été valorisés mais n'ont pas pu faire l'objet d'une valorisation sur ce système.

Les plus touchés sont les centres équestres et les établissements de tourisme équestre qui ont été contraints d'arrêter la plupart de leurs activités pour fermeture administrative de leur établissement au public (cours, stages, balades, randonnée, accueil de groupes, formations BPJEPS/DEJEPS...). En effet, c'est dans ces systèmes où l'on trouve le plus de personnes ayant mal vécu cette période (respectivement 32 % et 46 %).

3.2 Focus sur les adaptations mises en place dans les centres équestres

3.2.1 Main d'œuvre :

Une réorganisation dans 60 % des cas, diminution de la main d'œuvre (recours au chômage partiel, garde d'enfants, pas de stagiaires sur place), accroissement de la charge de travail pour la gestion des chevaux et notamment ceux des propriétaires logés en box.

3.2.2 Conduite des chevaux :

Des situations très variables en fonction de la disponibilité de surface, la moitié des exploitants a géré des chevaux au pré, notamment les chevaux de club et des chevaux en box avec des sorties régulières (longe, paddock, séances de travail). Seuls 7 ont pu mettre tout leur cheptel au pré. Les exploitants ont cherché à diminuer leur charge de travail en ayant recours à des surfaces pour loger une partie de leurs équidés. Des initiatives régionales ont permises à certains d'accéder à des surfaces mises à disposition gratuitement.

3.2.3 Gestion clientèle :

Beaucoup de communication pendant cette période sur les réseaux sociaux, des posts, des photos, des vidéos mis en ligne régulièrement sur la page Facebook, des lives Facebook, des jeux, des quizz partagés et souvent des groupes Whats App, Messenger pour les propriétaires, des envois personnalisés, des mails, appels téléphoniques et des sms. La volonté des exploitants était de maintenir une relation avec leurs clients pour, à la fois les rassurer sur le bien être des chevaux mais aussi pour les cavaliers de club d'entretenir un lien avec eux pour les tenir régulièrement informés de la situation.

3.3 Une pause dans un contexte de surcharge de travail

Une conséquence inattendue de cette enquête a été de mettre en évidence une situation de surcharge de travail dans ces entreprises. En effet, plusieurs d'entre eux ont évoqué le fait que cette période leur a permis de faire une pause dans leur travail. Certains se sont mis à jour de travaux souvent reportés, d'autres ont pris plus de temps pour travailler leurs chevaux et plus largement, certains ont fait le point sur le fonctionnement de leur entreprise. Ces constats concordent avec les premières conclusions tirées des bilans travail réalisés dans les centres équestres : surcharge de travail, pénibilité morale et physique, absence de temps libre....

3.4 Témoignage d'une dirigeante de centre équestre : Michèle PORTE – Centre équestre Equi porté à Basse Vigneulles (57)

Michèle est gérante d'un centre équestre qui propose des prestations d'enseignement des pensions et de l'élevage. 175 cavaliers pratiquent régulièrement l'équitation avec 28 chevaux et poneys. Les cours sont dispensés par Michèle et une monitrice salariée de la structure à 0.8 équivalent temps plein. Des apprenties sont également présentes et viennent compléter le collectif de travail. Quinze chevaux sont pris en pension et une dizaine de poulinières sont mises à la saillie régulièrement pour produire des chevaux de sport.

Economiquement, Michèle a dû faire face à une perte d'activité importante : des stages des vacances de Pâques non réalisés (-2 500€), l'accueil d'école et de groupe annulé (-22 000€), la valorisation et la vente de chevaux reportées, 2 pensionnaires ont récupéré leurs chevaux pour les mettre au parc plus tôt (-2 500€). Les charges n'ont pas vraiment baissé, car même si la cavalerie de club a été mise au parc, du foin a dû être distribué par manque d'herbe, seule une baisse de la consommation de gasoil a été constatée. Michèle a adapté son fonctionnement pour pouvoir faire face aux problématiques de soins et de sortie des chevaux.

3.4.1 Main d'œuvre :

Même avec les poneys de club au parc, l'exploitante et les salariés ont dû s'occuper de la sortie des chevaux de propriétaires et des soins aux chevaux d'élevage, le travail toujours aussi important n'a pas permis à l'exploitante de placer ses salariés en chômage partiel. Pour prendre un maximum de précaution au début, les salariés et l'exploitante travaillaient sur deux périodes de la journée différentes. Puis, lorsque la MSA a publié les consignes de prévention, le travail en commun a pu être réorganisé en toute sécurité.

3.4.2 Conduite :

Les chevaux de propriétaires étaient sortis individuellement sur les aires de travail, il y en avait 15, ces sorties se faisaient soit en longues, soit en liberté. Les chevaux et les poneys au parc ont été complétés en foin par manque d'herbe et pour les chevaux restés en box, le travail lié au curage a été maintenu.

3.4.3 Gestion clientèle :

Des nouvelles étaient données tous les jours aux clients, l'exploitante a animé un groupe privé face book, réalisé des envois de photos (personnalisés et quotidiens) pour les propriétaires, reçu des dessins de ses cavaliers.

3.5 A situation de crise, remède de crise

Les dirigeants de centre équestre avouent avoir pris du recul sur leur fonctionnement actuel et souhaitent engager des évolutions dans les domaines suivants :

- L'évolution de la filière équine,
- Les demandes de la clientèle
- La diversification des activités
- La façon de gérer la clientèle
- La gestion des chevaux
- L'organisation du travail
- Et La réduction des charges

4 Conclusions et applications pratiques

Au regard des témoignages d'exploitants, des enseignements peuvent être tirés de cette crise :

- La prise de conscience que l'organisation quotidienne du travail est conditionnée par l'accueil des cavaliers et des propriétaires (en routine hors situation de pandémie Covid-19), plus spécifiquement en centre équestre ;
- L'importance du travail de communication auprès de ses clients ;
- L'atout de l'herbe pour le bien-être des chevaux, la réduction des coûts alimentaires mais aussi pour la diminution du temps de travail ;
- La résilience des systèmes avec une diversification raisonnée des activités ;
- L'importance d'une marge de sécurité (trésorerie, stocks alimentaires) pour faire face aux imprévus ;
- L'intérêt d'échanger entre pairs autour des problématiques rencontrées pour trouver des solutions collectives ;
- La nécessité d'une adaptation permanente des entreprises au contexte socio-économique et par conséquent, la nécessité, pour les exploitants, d'être en capacité d'interroger en permanence leur modèle économique pour pouvoir le faire évoluer ;
- L'importance d'une information concertée au sein de la filière pour qu'elle soit efficace.

5 Pour en savoir plus

25 mai 2020 : Les exploitants du Réseau Equin face à la crise covid-19

http://idele.fr/no_cache/recherche/publication/idelesolr/recommends/les-exploitants-du-reseau-equin-face-a-la-crise-covid-19.html

20 juillet 2020 : [Parole d'éleveurs - covid19] Laetitia et Eric Combes, éleveurs de veaux sous la mère et gérants d'une ferme équestre, en Corrèze

http://idele.fr/no_cache/recherche/publication/idelesolr/recommends/parole-deleveurs-covid19-laetitia-et-eric-combes-eleveurs-de-veaux-sous-la-mere-et-gerants-du.html